

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 29 DEC 2023

N° 23 01640 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, la candidate dont le nom suit, précédemment placée sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de **cinq cents (500) élèves sages-Femmes ou Maieuticiens d'Etat, session 2023**, est déclarée admise en remplacement d'une candidate défaillante.

C'est :

Admise

RANG	NOM ET PRENOM (s)	Matricule	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	MONE AMINATA	110193	B12445647	12/05/78

Arrêté la présente liste à une (01) admise.

Défaillante

RANG	NOM ET PRENOM (s)	Matricule	N°CNIB	DATE NAISS.
40°	KONATE BINTOU	206290	B15082558	06/02/78

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

La candidate déclarée admise est invitée à prendre attache avec l'Ecole Nationale de santé publique(ENSP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etaton